



## Le poids économique du sport en 2003

**La dépense sportive en France s'est élevée à 27,4 milliards d'euros en 2003, soit une progression de 2,6 % en valeur par rapport à 2002, augmentation légèrement supérieure à celle du PIB. Les ménages contribuent pour un peu plus de la moitié des montants dépensés ; parmi les principaux intervenants financeurs publics, les communes restent incontournables, malgré un contexte restrictif. Par ailleurs, on observe un léger fléchissement des dépenses réalisées par les entreprises dans le domaine du sport, essentiellement du fait du parrainage.**

**Les budgets des associations sportives totalisent environ 7 milliards d'euros, soit l'équivalent du quart de la dépense sportive totale. Concernant l'emploi du secteur sportif, on assiste à une relative stabilisation des effectifs, à hauteur de 360 000 personnes ayant un emploi en 2003.**

La dépense nationale sportive s'élève en 2003 à 27,4 milliards d'euros ([tableau 1](#)) ; elle progresse régulièrement depuis trois ans, représentant 1,73 % du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2003 contre 1,69 % en 2000. Avec une progression annuelle de 2,6 %, elle continue d'augmenter à un rythme supérieur à celui du PIB (2,4 %). La dépense sportive est mesurée par les efforts financiers effectués par les ménages, la puissance publique (Etat et collectivités territoriales) et les entreprises.

Les ménages contribuent pour un peu plus de la moitié de cette dépense, assurant l'essentiel de la progression enregistrée entre 2002 et 2003. L'Etat et les collectivités territoriales en assument les quatre dixièmes et la part des entreprises accuse un léger recul à 8 % de la dépense totale, surtout à cause du parrainage moindre en année « creuse » (post Coupe du Monde de football).

### Des achats soutenus d'articles et de services sportifs

La consommation de biens et services sportifs, en hausse d'environ 5 % annuels depuis trois ans, totalise 14,2 milliards ([tableau 2](#)) soit 1,64 % de la Consommation Finale des ménages<sup>1</sup>, contre 1,56 % en 2001. Les services occupent une place importante dans la consommation des ménages : 41 % des dépenses « sportives » des ménages (soit 5,8 milliards d'euros) consistent donc en l'achat de services sportifs, tels ceux fournis par les clubs ou associations sportives, l'entrée dans des centres de loisirs sportifs (piscines, patinoires, etc.) ou les spectacles sportifs.

Les achats de vêtements de sport sont repartis à la hausse en 2003 avec +8 % (une composante saisonnière a pu provenir de la canicule estivale, via les shorts, maillots de bain...) : ce poste, allié à celui des chaussures de sport (+6 %), ainsi que les autres articles de sport (+9,7 %) tirent la croissance annuelle plus fort que ne le font les services (+5,8 %).

## Jeunesse, Sports et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 06-03

Janvier 2006

Rédacteur :

Philippe CALATAYUD,  
Mission statistique

<sup>1</sup> soit au sens de la Comptabilité Nationale les dépenses que les ménages supportent directement (elle diffère de la consommation finale effective, laquelle inclut les transferts sociaux).

**TABLEAU 1****La dépense sportive en France de 2000 à 2003**

En milliards d'euros (à prix courants)

	2000	2001	2002	2003
Ménages	12,3	12,8	13,4	14,2
Etat	2,8	2,9	3,1	3,2
Collectivités territoriales	7,6	7,8	7,9	7,9
Entreprises	1,7	2,0	2,3	2,2
<b>TOTAL</b>	<b>24,4</b>	<b>25,5</b>	<b>26,7</b>	<b>27,4</b>

Source : INSEE / Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Ces derniers restent, cependant, en tête pour ce qui est des progressions cumulées depuis 1995, leur part étant passée de 36 à 41 % pendant que celle des biens durables déclinait de 17 à 14 % : le sport n'échappe pas à la déformation générale de la structure de dépense des ménages au profit des services.

La stagnation globale des ventes de certains biens durables résulte d'un double effet : la hausse des ventes de bicyclettes (+9 %, tout particulièrement dans les grandes surfaces multisports, avec un prix moyen du cycle en baisse : ces ventes atteignent de nouveau le niveau de 1995) pendant qu'à l'inverse on enregistrait une baisse des achats de bateaux de plaisance (-9 %). Il semble, d'ailleurs, que ce double mouvement se soit prolongé en 2004.

**Chez les jeunes, l'habillement sportif sert souvent à d'autres usages que le sport**

Selon l'étude<sup>2</sup> 2004 sur la consommation de ces articles, un tiers des chaussures de sport seulement sert réellement à la pratique d'un sport, et environ la moitié des vêtements de sport est achetée pour pratiquer une activité physique ou sportive (chez les moins de 25 ans seulement le quart), traduisant l'influence grandissante d'un effet de mode du vêtement sportif.

Parmi les dépenses réalisées pour un usage sportif (tableau 3), les achats de vêtements et de chaussures de sport répondent globalement à la même hiérarchie si l'on se réfère à la Nomenclature des Activités Physiques et Sportives [1].

Les achats les plus nombreux concernent la classe dite « APS individuelles de masse » (course à pied, natation, vélo, neige...) ; ils représentent près des deux tiers des dépenses de textile, et plus du tiers pour les chaussures.

Cependant, si cette classe est prépondérante pour ces deux types d'habillement, ses composantes y contribuent de manière différente : ce sont les chaussures de course à pied qui tiennent la tête du peloton, pendant que les vêtements de sport de neige pèsent le plus dans leur catégorie.

Pour ce qui est des prix moyens des chaussures (en forte hausse depuis 2000), celui de la paire pour course à pied représente environ 60 % du prix d'une paire de chaussures de ski.

Les 4-14 ans arrivent en tête des dépenses de chaussures à usage sportif avec 126 millions d'euros en 2003 (dont une part « obligatoire » due au sport à l'école), devant les 35-44 ans, lesquels dépassent les 15-35 ans en déclin depuis 2 ans. Les cadres (moyens et supérieurs) réalisent 41 % de la dépense devant les ouvriers (23 %), les retraités (12 %) et les employés (11 %). Pour les achats de vêtements à usage sportif, les moins de 25 ans en assument 41 % bien qu'ils ne représentent qu'un cinquième de l'ensemble des sportifs. À contrario, 21 % de

2

**TABLEAU 2****La consommation des ménages en biens et services sportifs**

En milliards d'euros courants

	1995	2000	2001	2002	2003	Évolution 02/01 (en valeur)	Évolution 03/02 (en valeur)	Évolution 03/95 (en valeur)
Vêtements de sport	1,37	1,55	1,58	1,63	1,76	3,2 %	8,0 %	28,5 %
Chaussures de sport	1,54	1,65	1,69	1,83	1,94	8,3 %	6,0 %	26,0 %
Sous total vêtements et chaussures de sport	2,91	3,20	3,27	3,46	3,70	5,8 %	6,9 %	27,1 %
évolution en valeur (années N / N-1)		2,8 %	2,2 %	5,8 %	6,9 %			
Bateaux	0,69	1,01	0,98	0,99	0,90	1,0 %	- 9,1 %	30,4 %
Avions	0,04	0,05	0,05	0,04	0,04	- 20,0 %	0,0 %	0,0 %
Bicyclettes	1,05	0,95	0,95	0,99	1,08	4,2 %	9,1 %	2,9 %
Sous total biens durables	1,78	2,01	1,98	2,02	2,02	2,0 %	0,0 %	13,5 %
évolution en valeur		7,9 %	- 1,5 %	2,0 %	0,0 %			
Articles de sport	1,68	1,94	2,05	2,16	2,37	5,4 %	9,7 %	41,1 %
Armes	0,12	0,10	0,11	0,11	0,11	0,0 %	0,0 %	- 8,3 %
Périodiques sportifs	0,17	0,18	0,17	0,18	0,18	5,9 %	0,0 %	5,9 %
Sous total autres biens	1,97	2,22	2,33	2,45	2,66	5,2 %	8,6 %	35,0 %
évolution en valeur		- 0,8 %	5,0 %	5,2 %	8,6 %			
Services (activités sportives, ou liées au sport)	3,80	4,82	5,17	5,50	5,82	6,4 %	5,8 %	53,2 %
évolution en valeur		2,5 %	7,3 %	6,4 %	5,8 %			
<b>TOTAL</b>	<b>10,46</b>	<b>12,25</b>	<b>12,75</b>	<b>13,43</b>	<b>14,20</b>	<b>5,3 %</b>	<b>5,7 %</b>	<b>35,8 %</b>
Evolution annuelle en valeur		2,8 %	4,1 %	5,3 %	5,7 %			

Source : INSEE comptes nationaux.

<sup>2</sup> (Étude annuelle NPD Sports Tracking Europe, commandée par le MJSVA / résultats détaillés à usage interne)

**TABLEAU 3**
**La consommation de chaussures et vêtements à usage sportif**

En 2003, par classe de la NAPS [1]	Chaussures		Textile		Taux de pratique sportive (en %)
	Valeur (*)	%	Valeur (*)	%	
(*) en millions d'euros					
APS « individuelles de masse »	205	37	513	61	53,7
APS « socio-ludiques »	123	22	93	11	14,4
APS semi-professionnelles	63	11	56	7	8,6
APS « individuelles instrumentées »	18	3	14	2	2,2
APS professionnelles	48	9	40	5	6,0
APS « de loisir équipées autonomes »	28	5	10	1	11,1
Autres et « multisports »	71	13	108	13	4,0
<b>TOTAL</b>	<b>556</b>	<b>100</b>	<b>834</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : NPD Sports Tracking Europe 2004 ; MJS (NAPS, les pratiques sportives en France, 2002).

cette dépense incombe aux 45 ans et plus, lesquels fournissent 40 % des sportifs.

**Les communes : près des deux tiers des dépenses publiques dans le domaine du sport**

Ce sont principalement les collectivités territoriales, et plus particulièrement les communes, qui assurent la majorité des efforts financiers pour l'organisation et la pratique du sport (tableau 4). Néanmoins, en 2003, le montant fourni par les communes, calculé sur la base de leur budget total est, pour la deuxième année consécutive, en très légère baisse (avec près de 7 milliards d'euros).

Les dépenses publiques s'élèvent à un peu plus de 11 milliards d'euros. Parmi les dépenses de l'État, celles effectuées par le ministère chargé de l'éducation nationale, concernant principalement l'éducation physique et sportive dans l'enseignement primaire et secondaire, restent les plus importantes en faveur du sport, avec 2,3 milliards d'euros. Les dépenses engagées par le ministère en charge du sport progressent de 3,3 % en 2003, totalisant +10,7 % par rapport à 2001.

**Un sponsorisme sportif moins marqué en 2003**

Les dépenses des entreprises représentent, toujours, avec 8 % en 2003, une part relativement faible de la dépense totale, en recul de 6 % après la progression de 16 % constatée en 2002, année de coupe du monde de football. En 2003, la composante « parrainage sportif » avec 1,35 milliard d'euros accusait une baisse de 10 %, la ramenant aux environs de son niveau de 2001.

**Budget cumulé des associations sportives : environ 7 milliards**

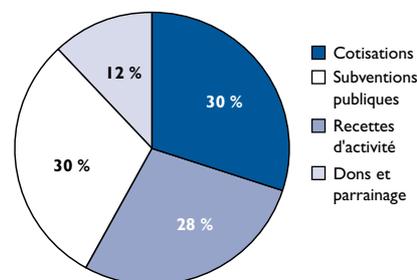
Le montant total du budget cumulé de ces associations<sup>3</sup> est de l'ordre de 7 milliards d'euros environ, ce qui représente un montant analogue au quart de la dépense sportive globale. Si leur budget moyen est estimé à 33 000 € environ, il existe de très fortes disparités entre les associations. Les deux tiers ont un budget inférieur à 20 000 €, le budget médian (qui partage la population des associations en deux) étant de 11 000 €. On compte 7 % d'associations au budget supé-

rieur à 100 000 €. Le nombre d'adhérents moyen d'une association sportive approche la centaine, il en résulte un budget annuel moyen estimé à 300 € par adhérent.

Les associations « employeuses » ont un budget 4 à 5 fois supérieur à celui des associations sans salarié. Sur l'ensemble, environ un tiers des associations a au moins un salarié (proportion intégrant l'effet emplois-jeunes) : elles représentent 70 % du budget total.

Le budget est aussi fonction du niveau de pratique sportive : d'une moyenne d'environ 15 000 € pour les associations au seul objet de sport-loisir sans aucune compétition (un tiers des associations), ce budget est multiplié à mesure que s'élève l'échelon géographique de compétition, jusqu'à atteindre un niveau quatre fois supérieur (pour celles dont les adhérents participent à des compétitions internationales, soit 6 % des associations).

Le budget varie enfin selon les disciplines sportives dont les associations organisent la pratique, unisport ou multisports : parmi les disciplines les plus importantes en termes d'effectifs moyens figurent dans l'ordre la natation, le rugby, la gymnastique, le football et le tennis... En observant le nombre moyen de licences par club (fourni par le recensement auprès des fédérations sportives agréées -MJSVA 2004), on vérifie cette même hiérarchie entre disciplines sportives [3].

**Graphique 1**
**Ressources budgétaires des associations sportives**


Source : Enquête « budget des clubs 2003 », MJSVA.

Près d'un tiers des recettes des associations sportives sont d'origine publique (graphique 1) : État, régions, départements, communes, 70 % incombant au privé, majoritairement par les dépenses des ménages (particuliers) en cotisations des adhérents (30 % des ressources des associations) et par les recettes liées à l'activité (entrées payées, recettes des manifestations sportives ou extra sportives). 86 % des associations sportives reçoivent des subventions publiques, principalement des communes. Ainsi, outre les fréquentes mises à disposition d'équipements, 75 % des associations perçoivent-elles des subventions communales. L'État est le deuxième financeur public envers 43 % des

**TABLEAU 4**
**Les dépenses publiques**

Dépense effectuée par	2000	2001	2002	2003
<b>L'État</b> <i>dont</i>	<b>2,80</b>	<b>2,92</b>	<b>3,09</b>	<b>3,15</b>
Ministère de l'éducation nationale	2,03	2,08	2,20	2,30
Ministère des sports	0,52	0,56	0,60	0,62
Autres ministères	0,05	0,05	0,05	0,05
Emplois-jeunes	0,20	0,23	0,24	0,18
<b>Les collectivités territoriales</b> <i>dont</i>	<b>7,60</b>	<b>7,82</b>	<b>7,86</b>	<b>7,87</b>
Communes	6,88	7,01	6,95	6,91
Départements	0,50	0,52	0,57	0,60
Régions	0,20	0,27	0,32	0,34
Emplois-jeunes	0,02	0,02	0,02	0,02
<b>TOTAL</b>	<b>10,40</b>	<b>10,74</b>	<b>10,95</b>	<b>11,02</b>

Source : Estimation comptes du sport.

<sup>3</sup> L'enquête Matisse CNRS dénombrait environ 200 000 associations sportives en 2000 [2] (173 000 clubs si on délimite le champ aux seules fédérations sportives agréées, données 2003). Une étude approfondie sur les budgets des clubs (hors clubs professionnels de haut niveau) est en cours de finalisation au MJSVA.

associations, principalement en subventions du Fonds National pour le Développement du Sport et aides pour les emplois-jeunes.

### La balance commerciale « sport » un peu moins déficitaire en 2003

Avec un déficit d'environ 410 millions d'euros, les échanges extérieurs ont connu en 2003 une quasi stagnation des importations (+0,4 %) pendant que les exportations croissaient de 6,9 % (tableau 5). Le taux de couverture (rapport entre les exportations et les importations de biens sportifs) retrouve son niveau de 1999-2000 (82 %) en l'améliorant

légèrement : 84 % en 2003 contre 79 % les 2 années précédentes.

En 2003, les importations de bateaux à moteur ont ralenti de presque autant (-24,4 %) qu'elles avaient décollé en 2002, alors que les exportations gagnaient 67 % : l'instabilité de cet important poste explique l'extrême variabilité du taux de couverture, remonté à 83 %. Parmi les principales variations, ce sont les importations de skis qui évoluent le plus (+29 %) : se conjuguant à une baisse annuelle régulière d'environ 7 % des exportations correspondantes, le taux de couverture encore excédentaire se dégrade, ayant concédé un tiers de son niveau en 2 ans

(215 % en 2003 contre 342 % en 2001). Ceci s'accompagne d'une rapide descente du taux de couverture du poste « chaussures de ski », passé de 73 % en 2001 à 51 % en 2003. Si les exportations de chaussures de sport gagnent 17 % (2<sup>e</sup> plus forte progression de l'année), leur taux de couverture n'atteint que 22 %. Un des principaux atouts français demeure les bateaux à voile, avec un taux de couverture progressant encore, à 684 % en 2003 ; celui concernant les équipements pour les sports aériens (avions, planeurs) atteint 673 % mais subit le plus fort plongeon annuel des exportations (-27 %, après un essor de 53 % en 2002).

**TABLEAU 5**

### Les échanges extérieurs

En milliers d'euros courants

	Importations				Exportations				Taux de couverture
	2001	2002	2003	évol. 03/02	2001	2002	2003	évol. 03/02	
Bateaux à voile	83 023	74 674	68 270	-8,6 %	439 228	449 845	466 737	3,8 %	6,84
Skis	92 244	98 337	126 711	28,9 %	315 495	291 397	272 563	-6,5 %	2,15
Bicyclettes	318 308	311 648	345 159	10,8 %	186 853	229 783	242 708	5,6 %	0,70
Bateaux à moteur	441 103	558 727	422 646	-24,4 %	210 671	209 321	349 835	67,1 %	0,83
Maillots de bain	132 590	141 183	144 605	2,4 %	93 460	99 373	104 006	4,7 %	0,72
Chaussures de ski	121 781	153 452	170 758	11,3 %	88 988	96 333	86 355	-10,4 %	0,51
Chaussures de sport	383 201	377 513	398 595	5,6 %	77 605	73 832	86 132	16,7 %	0,22
Matériel pour la pêche	64 595	63 685	67 059	5,3 %	45 760	48 233	43 198	-10,4 %	0,64
Avions, planeurs et autres	12 810	14 944	12 377	-17,2 %	74 242	113 554	83 344	-26,6 %	6,73
Armes	54 771	60 643	62 551	3,1 %	36 566	39 097	42 002	7,4 %	0,67
Survêtements	153 498	116 285	107 282	-7,7 %	25 909	31 360	23 548	-24,9 %	0,22
Autres	662 145	658 671	714 977	8,6 %	383 867	405 256	430 687	6,3 %	0,60
<b>TOTAL</b>	<b>2 520 069</b>	<b>2 629 762</b>	<b>2 640 990</b>	<b>0,4 %</b>	<b>1 978 644</b>	<b>2 087 384</b>	<b>2 231 115</b>	<b>6,9 %</b>	<b>0,84</b>

Source : Direction des douanes - Banque BEATRICE (données 2001 révisées).

### Le secteur sportif compte environ 360 000 emplois, mais les emplois-jeunes diminuent

Par souci de simplification on retient ici le terme « emploi » pour désigner les personnes ayant un emploi, à temps plein ou non. Trois composantes sont distinguées :

- les emplois identifiés dans la nomenclature d'activités françaises (NAF), recensés dans deux postes spécifiques : la « gestion d'installations sportives » (NAF92.6A) et les « autres activités sportives » (NAF92.6C), incluant notamment l'organisation et la gestion d'activités sportives, les activités de promotion et d'organisation de manifestations

sportives ainsi que l'enseignement sportif. En 2003, ces deux types d'activités (postes NAF), concernant environ 26 700 établissements, emploient environ 102 300 salariés, niveau en progression de 0,1 % par rapport à 2002, mais en net ralentissement par rapport aux années précédentes, enregistrant même un léger tassement en 2004.

- une part également importante de l'emploi sportif est constituée par les personnels dépendant de l'Etat et des collectivités (directeurs des sports, animateurs, enseignants, etc.). Ils étaient près de 110 000 en 2003 : environ 50 000 auprès des collectivités territoriales (dont 18 000 issus de la filière spor-

tive) ; à peu près 16 000 emplois-jeunes dans le domaine du sport, en diminution par rapport à 2002 ; enfin 42 000 enseignants d'éducation physique et sportive, dépendant du ministère chargé de l'éducation nationale.

- outre ce « noyau dur », de nombreux emplois relèvent de la production de biens et de services sportifs (dans la construction des équipements sportifs, la fabrication et le commerce d'habillement et de matériel de sport, ainsi que dans les services) : environ 150 000 emplois étaient recensés en 2003.

#### STAT-INFO

est le bulletin de la Mission statistique du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Directeur de publication : Hervé Savy

Rédacteur en chef : Dominique Crosnier

Secrétariat de Rédaction : Myriam Claval

Direction artistique et maquette : Imprimerie Nationale

Site internet : [www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)

Adresse administrative : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : [stat@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:stat@jeunesse-sports.gouv.fr) - Tél. : 01 40 45 92 96

#### Pour en savoir plus :

> [1] " Une nomenclature pour les activités physiques et sportives ", STAT-info n° 02-02, MJS, mars 2002.

> [2] « Les associations sportives et d'éducation populaire dans le secteur associatif français en 2000 » Stat-Info n° 05-04, octobre 2005, MJSVA- Enquête Matisse CNRS 2000-Paris I.

> [3] « Les pratiques sportives en France », enquête MJS/INSEP 2000. Éditions de l'INSEP - septembre 2002.